

## Conseil municipal **Après deux longs mois d'attente, le nouveau conseil s'installe**

Avec toute l'incertitude qui régnait depuis quelques mois, on pouvait se demander si le conseil municipal élu dès le premier tour le 15 mars dernier allait un jour siéger ! Depuis le 18 mai, c'est chose faite.

Le 24 mai s'est tenu le premier conseil municipal - celui de l'installation - au cours duquel Monsieur Bruno Marty a été élu maire. Après quoi s'est tenue l'élection des huit adjoint.e.s et trois délégué.e.s. Vous trouverez la liste des élu.e.s en page 2 ainsi que les délégations afférentes. Malgré ce délai exceptionnel, la vie de la cité ne s'est pas arrêtée pour autant. Les Réolais.e.s, aux côtés des élu.e.s, se sont beaucoup impliqué.e.s dans le

fonctionnement en cette période de crise. Nous vous avons parlé des actions mises en place dans notre dernier numéro, mais sachez que sans vous tous, qui avez participé à cette aventure, nous n'aurions pas pu venir en aide à celles et ceux qui en avaient tant besoin de manière aussi

efficace. Soyez-en remerciés ; sans vous, forces vives de notre cité, les choses auraient été beaucoup plus compliquées.

Profitez-en pour remercier de nouveau les agents de la ville qui ont tout mis en œuvre pour assurer une continuité dans le fonctionnement de notre belle cité.



## Chemin des arts 2020

L'édition 2020 du chemin des arts est en pleine préparation ! Si le programme prévu a dû être allégé en raison de l'incertitude de ces derniers temps, il réserve néanmoins quelques belles surprises.

### A partir du 10 juillet

- A l'ancienne prison, c'est Charlotte Lacroix qui exposera ses sculptures. C'est une artiste qui travaille le plâtre, la terre, le grillage, le bronze... Elle sera présente plusieurs jours par semaine et proposera des ateliers pour les jeunes.

- A l'ancien hôtel de ville, Jean-Denis Pendanx, dessinateur de renom et auteur de nombreuses bandes dessinées, exposera des tableaux et des planches originales. Certaines reproductions seront visibles à l'extérieur du bâtiment.

- Dans différents coins de la ville (place Rigoulet, au prieuré, sur les quais, au jardin public, lavoir de la Marmory) vous trouverez les installations de chaises de Anne Cantat-Corsini autour desquelles seront organisés des petits concerts, des lectures...

Le chemin des arts inclura également du théâtre avec la venue des ateliers d'Amélie. Ils vous proposeront plusieurs déambulations théâtrales à travers la ville et trois représentations en nocturne de *Dionysos* au prieuré à partir du 24 juillet.

D'autres événements sont susceptibles d'être rajoutés et nous vous tiendrons informés du programme détaillé dans le numéro du mois de juillet de *La Réole Info*.

## Disparition

Toutes nos pensées vont vers la famille et les proches de Denis Nietrzeba qui nous a quitté trop rapidement. Un homme bon et généreux très apprécié de ses collègues et engagé pour notre collectivité. Il nous manquera.



# Votre conseil municipal

Voici la liste de vos conseiller.e.s, adjoint.e.s et délégué.e.s :

**Maire :** Bruno MARTY

**1ère adjointe**

→ Bernadette COUSIN

en charge de la coordination et de l'organisation municipale, du suivi des grands travaux et de la vie associative et sportive.

**2ème adjoint**

→ Luc SONILHAC

en charge de la réussite éducative, du retour à l'emploi et de la formation.

**3ème adjointe**

→ Sophie VAULTIER

en charge de l'urbanisme, du projet de ville et du développement durable.

**4ème adjoint**

→ Jean-François MORO

en charge des travaux, de la propreté et de l'entretien des équipements municipaux.

**5ème adjointe**

→ Camille ESTOURNES

en charge de l'égalité et la participation citoyenne.

**6ème adjoint**

→ Christophe GARDNER

en charge de la culture et de la communication.

**7ème adjointe**

→ Hélène DELAVALLADE

en charge des commerces et de la vie locale.

**8ème adjoint**

→ Luc DARCOS

en charge des solidarités et de l'action sociale.

→ Raymond VAILLIER

Conseiller municipal délégué au tourisme, au patrimoine et à l'animation du label "Ville d'art et d'histoire".

→ Martine BOUILLON

Conseillère municipale déléguée à la proximité.

→ Mario COVOLAN

Conseiller municipal délégué à

la voirie et à la gestion des installations municipales.

→ Vincent GORSE

Conseiller municipal délégué aux finances, au budget et aux ressources humaines.

• Milouda M'SSIEH

• Laure JORDAN-MEILLE

• Joël CHAUAUX

• Gaëtan LOUSTALOT

• Catherine DUSSEAU

• Ismaël AZOUAGH

• Audrey URDA

• Christelle FEYDEL

• Cédric NOWOTARSKI

• Christine CABOS

• Latifa DERHOU

• Laurent BIGNOLLES-SORBIÉ

• Odile BOY

• Abdallah BOUDALIL

## Urgent !

Notre commune vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle « Inondations et coulées de boue » pour les dates du 13 au 16 décembre 2019. L'arrêté interministériel du 28 avril 2020 est paru au journal officiel du 12 juin 2020. Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours à compter de la parution de cet arrêté au Journal Officiel pour déposer auprès de leur assurance un état estimatif de leurs dommages.

## Le président de région à La Réole

Le 2 juin, Alain Rousset, président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et Mme Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine et rectrice de l'académie de Bordeaux, se sont rendus au lycée Jean Renou où ils ont été reçus par le proviseur, Vincent Gorse et notre maire, Bruno Marty.

Ils ont pu échanger avec le personnel du lycée au grand complet et faire le point sur l'organisation de la reprise post-confinement. Ils en ont profité pour saluer leur mobilisation exemplaire durant

ces quelques mois difficiles mais aussi l'engagement des partenaires associatifs et de la municipalité.

Une visite des locaux réaménagés leur a permis de constater les adaptations des salles de cours, laboratoires, internats et restauration, mais aussi les conditions de sécurité mises en oeuvre pour la reprise. Il semblerait que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes pour notre lycée.

Bref, 20/20 et un long passage au journal de C-News ainsi qu'au journal de France 3 !



M. le maire, M. le proviseur, Mme la rectrice et M. le président de région.

# 14 juillet (bis)

À l'heure où nous publions ces lignes, nous ne savons toujours pas si le feu d'artifice du 14 juillet pourra avoir lieu.

Dans tous les cas nous vous encourageons à pavoiser vos façades aux couleurs de la République !

## Parole aux élu.e.s

### Elus de l'opposition

Chers concitoyens

Nous ne pourrons, dans ce journal, proposer ou argumenter de sujets vous concernant.

Notre texte est limité à 450 signes, ce qui fait qu'en lisant ces quelques lignes, vous voilà arrivés à la fin de notre droit d'expression « libre et démocratique ». LA LIBERTÉ D'EXPRESSION fondamentale à nos yeux, des élus de notre groupe se limite donc à ça !

La Réole Tout Simplement

0 7 6 7 8 0 8 0 0 3 – mail :

lareoletoutsimplement@protonmail.com – page facebook

### Elus de la majorité

Cher.e.s Réolais.e.s,

Nous voulions vous remercier de nous avoir élus le 15 mars dernier à près de 73%.

Nous ferons tout pour être à la hauteur de vos attentes et servir au mieux notre ville.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont assistés durant le confinement pour l'aide alimentaire, plateforme solidaire, masques, soutien...

Nous sommes fiers d'avoir été à vos côtés et restons positifs et pleins d'énergie pour que notre ville aille de l'avant.

#### La Réole Info

Journal d'informations municipales et de la vie réolaise

**Siège :** Mairie de La Réole

**Directeur de la publication :** Bruno Marty

**Rédacteur en chef :** Christophe Gardner

**Ont collaboré à ce numéro :**

Christo Laroque, Raymond Vaillier

**Crédit photos :** C. Gardner, E. Patachon

**Contact Mairie :** 05 56 61 10 11

**Courriel :** redaction@lareole.info

# Fête de la musique

Année exceptionnelle à tout point de vue, 2020 a été le théâtre d'un chamboulement sans précédent dans nos habitudes. La culture subit l'onde de choc et la mairie n'est pas en mesure d'organiser des concerts pour la fête de la musique. Reste à savoir si nous voulons être victimes des mesures ou acteurs !

Lorsque cette fête a été créée en 1981, il n'y avait pas de grands concerts organisés. Chaque

citoyen sortait ses instruments et descendait dans la rue pour partager sa passion. Du débutant avec sa flûte à bec au "pro", c'était la fête dans la rue ! Alors pourquoi ne pas s'offrir un retour aux sources ?

Le 21 juin, de midi à minuit, la rue Armand Caduc sera piétonne et elle sera à vous ! Alors ? On sort les instruments ?

Faites de la musique !



## Tous en masque

L'opération "tous en masque" se termine et nous pouvons être reconnaissants envers les bénévoles pour le temps qu'elles et ils ont passé à coudre, laver, distribuer... Un grand merci à Karine Couture pour son temps et son expertise. A ce jour, 2900

masques ont été fabriqués et distribués.



## Agenda

### ● 21 juin

Fête de la musique. Les rues Armand Caduc et André Bénac seront piétonnes de 15h à minuit.

### ● 22 juin

Réouverture du cinéma Rex avec la projection de *Cinéma Paradiso* à 20h30. Venez nombreux pour la reprise voir ce film magnifique et soutenir votre cinéma !

### ● 27 juin

Marche Verte, action de sensibilisation dans les rues de La Réole. Rendez-vous à 17h au city stade.

### ● 1-31 juillet

Exposition de Marine Chatonpote dans la salle de la Petite Populaire rue A. Caduc.

### ● 2 juillet

Ciné-palabres au Cinéma Rex : "Les médias, le monde et moi", en présence de la réalisatrice et de journalistes.

### ● 10 juillet

Ouverture du chemin des arts. Expositions à l'ancien Hôtel de ville, à la prison et au prieuré.

### ● 18 juillet

Vivacité, festival de théâtre au prieuré.

# Ça s'est passé à La Réole

## Passage de Napoléon - Suite du mois dernier

Dès la nouvelle connue la population fut invitée à nettoyer ses devants de portes, ce qui continue d'ailleurs de nos jours...heu...si...si...il y en a ! A l'entrée de la ville, au niveau des Justices, on construisit un arc de triomphe en lauriers, on installa un chemin d'honneur garni de tableaux représentant les victoires de l'Empire, et on éleva quatre colonnes de plus de huit mètres de hauteur ! On fit venir six cents hommes de la garde nationale et on attendit...

A l'époque les automobiles ne roulaient pas très vite puisqu'elles ne furent inventées que quatre-vingts ans après ! Ce n'est donc que trois jours plus tard que Napo fit son entrée à La Réole ! Attendu pour neuf heures du soir le 30 juillet, il arriva à quatre heures du matin le 31 ! Ce qui prouve que si l'exactitude est la politesse des Rois, elle n'était pas celle des Empereurs ! Plus de cinquante carrosses à six chevaux (pas fiscaux) composaient le cortège précédé de quarante motards, à cheval eux aussi puisque la moto n'existait pas encore ! Tout le bazar s'arrêta au niveau de l'actuel bureau de tabacs de M. Laforge, non pas pour acheter des cigarettes mais parce qu'il y avait assez de place, et là le maire B.M. (Basile Montaugé donc..) lut son discours qui ne dura que... quatre minutes !

Comme il n'y avait aucune

auberge susceptible d'accueillir le couple d'altesses et son équipage pour dormir, on donna l'ordre de repartir immédiatement jusqu'au port de Saint-Macaire où des bateaux attendaient pour transporter leurs majestés jusqu'à Bordeaux sans s'arrêter à nouveau... Même pas à Langon dont les élus, vexés, n'adressèrent plus la parole à ceux de La Réole pendant une dizaine d'années !

Cette histoire, même racontée un peu familièrement, est rigoureusement authentique et figure dans les registres de l'Empire, et dans les archives municipales de La Réole. Depuis plus de deux siècles il n'y a aucune trace du passage d'un autre personnage aussi important chez nous (à part Patrick Sébastien en 2005, mais c'est quand même pas pareil...). Qui sera le prochain ? Les paris sont ouverts...

Christo Laroque

## 14 juillet

**Programme de la fête du 14 Juillet le 25 Messidor, an 8\* à La Réole, Chef-lieu du 3ème Arrondissement du Département de la Gironde.**

Le 24 Messidor, au coucher du soleil, 21 coups de canon, des carillons de cloches et des fanfares annonceront le Quatorze Juillet. Le lendemain, au point du jour, les cloches en

branle et 21 coups de canon précéderont le lever du soleil. A 9 heures, le même signal marquera le commencement des jeux.

Les premiers seront les combats nautiques. Les bâtiments pavés s'étendront sur tout le front de la rade. A 1 h, des vergues enduites de suif seront placées sur des bateaux au milieu de la rivière. Le prix appartiendra à celui qui, le premier, parviendra au bout de la vergue.

Un bateau chargé de divers prix, sera arrêté par des ancres, au milieu de la rivière ; il sera couvert de 1000 myriagrammes\* de bois saisonnal, prix de la course des canots.

Deux sacs renfermant, l'un 40 myriagrammes de froment, prix de la natation, l'autre 40 myriagrammes de haricots, prix du jeu de la vergue, s'élèveront aux côtés d'un tonneau contenant 1000 litres de vin, prix de la course à pieds.

A 10 heures, on tirera sur l'eau un feu d'artifice et les allées des Tilleuls des Bénédictins seront illuminées en verres de couleur.

La fête finira au lever du soleil.

*Extrait de l'imprimerie de la Sous-Préfecture de La Réole.*

\*an 8 de la République = an 1800

\*(1 myr. = 10 kg.)

## Piscine

Bonne nouvelle, votre piscine sera ouverte cet été ! Partant de l'idée que nombre de Réolais.e.s ne partiraient pas ou peu en vacances, il a semblé normal de se plier en quatre pour remplacer avantageusement les projets de voyages aux Seychelles, Martinique, Tahiti... (rayez la mention inutile) voire l'absence de projet ce qui est le cas de beaucoup d'entre nous.

Elle devrait donc ouvrir à la mi-juillet, le protocole exact dépendant des annonces gouvernementales (qui ne sont pas connues à l'heure où nous mettons sous presse). Nous vous tiendrons plus informés dans le prochain numéro.



Place Georges Perrein ? Place du Turon ? Place de la libération ?